

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N° 76 DECEMBRE 2021

Mairie de LAGUENNE

Tél : 05.55.20.09.21

Courriel :

mairie.laguenne@wanadoo.fr

URL site mairie :

[http://mairie.wanadoo.fr/](http://mairie.wanadoo.fr/laguenne.19/indexlag.htm)

[laguenne.19/indexlag.htm](http://mairie.wanadoo.fr/laguenne.19/indexlag.htm)

Heures d'ouverture au public
du lundi au jeudi :

8 H - 12 H - 13 H 30 - 17 H 30

le vendredi :

8 H - 12 H - 13 H 30 - 16 H 30

le samedi

9 H - 12 H 00

**Mairie de SAINT-BONNET-
AVALOUZE**

Tél : 05.55.26.41.69

Courriel :

[mairiesaintbonnetavalouze@](mailto:mairiesaintbonnetavalouze@wanadoo.fr)

wanadoo.fr

un mardi sur deux

Ou un jeudi sur deux

8H30 - 12 H



Meilleurs Voeux

BIBLIOTHEQUES

Laguenne

Heures d'ouverture
au public

le mercredi

9 H 00 - 12 H 00

14 H 00 - 17 H 00

le samedi

9 H 00 à 12 H 00

Saint-Bonnet-Avalouze

Heures d'ouverture
au public

le mercredi

14h30-16h

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Tirage : 950 exemplaires

Adresse : 7 Avenue du Puy du Jour

Madame, Monsieur,
Chers amis,



Cela fait bientôt deux ans que l'épidémie de COVID 19 a bouleversé notre quotidien.

Ces deux années consécutives resteront longtemps gravées dans nos mémoires car elles auront été génératrices de stress, d'angoisse et d'interrogations sur notre avenir et celui de nos enfants. Nous pensions voir le bout du tunnel, mais à ce jour nous sommes toujours contraints de vivre au rythme des annonces gouvernementales, et alors que nous espérions que nos vies allaient reprendre un cours normal en 2022, voici qu'au contraire les contraintes sanitaires se durcissent pour faire face à l'arrivée de nouveaux variants.

Plus que jamais, nous devons maintenir les gestes barrières mais aussi utiliser le seul bouclier connu pour l'instant, le vaccin, pour se protéger soi-même mais aussi ceux qui vivent à nos côtés. Bien que se faire vacciner reste un choix individuel, c'est un acte responsable, citoyen et altruiste qui pourra permettre d'atteindre une immunité collective et faire barrage au virus.

La situation sanitaire actuelle nous contraint à renoncer pour la deuxième année consécutive à l'organisation du traditionnel repas de nos aînés. Afin de maintenir le lien avec eux, les élus municipaux se rendront à leur domicile pour un moment d'échange et la remise d'un panier garni de produits locaux.

Quant à la cérémonie des vœux, son organisation paraît fortement compromise à ce jour. Le contexte sanitaire nous invite à la prudence et à faire preuve de cohérence et d'exemplarité. Cette rencontre avec la population était pour l'équipe municipale et moi-même l'occasion d'échanger et de partager avec vous les ambitions et les projets pour notre commune. Cette parenthèse obligée ne nous permettra sans doute pas de le faire devant vous, mais, grâce au bulletin municipal, vous pourrez retrouver les grandes lignes des investissements et travaux réalisés ou à venir.

Parmi les principales réalisations de l'année écoulée, à noter principalement la réhabilitation de la salle des fêtes de Saint Bonnet Avalouze, la réalisation et la consolidation des murs d'enceinte de La Salvanie, la mise hors d'eau du château, la réfection des routes de Malperdu et Maison Rouge en coopération avec Tulle Agglo ainsi que de nombreux travaux dans nos écoles.

En 2022 vont se poursuivre les travaux d'enfouissement des réseaux à Maison Rouge, la réalisation des planchers et la mise hors d'air du château de la Salvanie, la poursuite de l'aménagement du parc avec la mise en place de passerelles et la création de sentiers de promenade ainsi que la réhabilitation thermique de la salle des fêtes de Laguenne.

En ce début d'année 2022, au nom de la municipalité de Laguenne sur Avalouze, permettez-moi de vous adresser à toutes et à tous mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite.

Que 2022 vous apporte satisfaction, joie et bonheur dans vos familles, dans votre travail, dans vos loisirs.

Prenez soin de vous, prenons soin de nous!

LE NOUVEL ADRESSAGE

Ce sont environ 180 panneaux et 730 numéros que les agents municipaux ont installés, guidés par les élus de la commune.

L'adressage est une opération importante qui aura nécessité un notable travail en amont : recensement, identification et délimitation des routes, chemins, voies, impasses, rues, avenues, quai, places, squares... Cet adressage complète celui qui était en place depuis 1990 et facilite le repérage pour les services de secours, la poste et les livreurs, la localisation sur les GPS et simplifie l'arrivée de la fibre optique.

Les nouvelles adresses ayant été validées par les services de la poste et étant effectives, chaque habitant de la commune peut, dès à présent, réaliser les démarches nécessaires.

Les personnes ayant besoin d'une attestation de domicile avec leur nouvelle adresse peuvent contacter les services de la mairie au 05.55.20.09.21 ou par mail : mairie.laguenne@wanadoo.fr ou mairiesaintbonnetavalouze@wanadoo.fr.

Les papiers d'identité restent valides (Carte Nationale d'Identité, passeport, permis de conduire). Il conviendra de signaler sa modification d'adresse à tous les organismes (CAF, EDF, Gaz, CPAM...) sur le site :

<https://psl.service-public.fr/mademarche/JeChangeDeCoordonnees/demarche?execution=e1s1>

Les certificats d'immatriculation des véhicules devront être modifiés dans le mois qui suit la date du changement d'adresse. Cette démarche se fera également sur le même site. Il sera également nécessaire de contacter votre assurance ou tout organisme auquel vous adhérez....



Départ/arrivée

Après 23 années passées au sein des services de la mairie, Christelle Terrou, secrétaire générale quitte la Commune par voie de mutation pour celle de Donzenac.

Embauchée au sein des écoles par Françoise Chassagnard, Directrice, le 1er décembre 1998 en tant qu'emploi jeune, elle a su gravir les échelons un à un et évoluer. Elle a été recrutée en tant qu'adjoint administratif le 1er décembre 2003 puis après avoir passé le concours de rédacteur qu'elle réussit avec succès, elle intègre le poste de secrétaire générale au sein de la mairie le 1er juillet 2011.

Nous ne pouvons que la remercier pour son sourire, son dévouement et son professionnalisme tout au long de ces années.

Bien évidemment, le Maire, le Conseil Municipal et ses collègues lui souhaitent le meilleur pour les années à venir.



Nous souhaitons également la bienvenue à Magali Combe qui remplacera Christelle dans ses fonctions.

Avant de rejoindre notre commune, Magali a exercé les fonctions de chargé de mission au sein du Conseil Départemental du Vaucluse pendant 16 années et arrive en 2018 en Corrèze pour se rapprocher de sa famille.

Balades en Corrèze

Le 22 juillet dernier, une quarantaine de marcheurs se sont retrouvés dans le bourg de Saint-Bonnet-Avalouze pour une balade de 8,5 km.

Ils ont eu le loisir de découvrir de magnifiques paysages, des sentiers parfois escarpés qui les ont menés aux confins de la Malimone et de la Saint-Bonnette.

Après l'effort, le réconfort, ces randonneurs se sont vu offrir par la municipalité, le verre de l'amitié, bienvenu après cette balade parfois difficile.





BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ESPACE NUMERIQUE

Téléphone :

05.55.20.83.43

Mail :

bcdlaguenne@wanadoo.fr

Adresse :

3 avenue du Puy du Jour
19150 Laguenne-sur-Avalouze.

Horaires d'ouverture au public :

Mercredi de 14h00 à 17h00

Samedi de 9h00 à 12h00

ESPACE NUMERIQUE POUR VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Au sein des locaux de la bibliothèque municipale, dans l'enceinte de la cour de l'école primaire.

ESPACE NUMERIQUE



Pour plus de rapidité et d'efficacité, n'oubliez pas de vous munir de votre adresse mail, de vos identifiants et de vos mots de passe :

- DGFIP : N° fiscal,
- MSA , assurance maladie : n° de sécurité social,
- Pôle emploi : n° d'identifiant....
- CAF : n° d'allocataire.....



Au sein de l'espace numérique, des postes informatiques, un scanner et une imprimante vous sont proposés afin d'effectuer vos démarches en toute confidentialité

Une personne dédiée vous informe et vous accompagne dans vos démarches administratives*.



Mairie :

7 avenue du Puy du Jour

19150 Laguenne-sur-Avalouze

Tel : 05.55.20.09.21

Mail : mairie.laguenne@wanadoo.fr

* Aucune transaction financière

Cérémonies du 11 novembre



Les Avalouziens étaient invités, le 11 novembre dernier à rendre hommage aux soldats morts pour la France. C'est devant le monument aux morts de la commune de Saint-Bonnet-Avalouze que Noël Jacquement, Maire délégué, a prononcé le discours de commémoration. Il a ensuite procédé à l'appel aux morts en présence des porte-drapeaux de l'association des anciens combattants et des élus de la commune.

Une trentaine de personnes se sont rassemblées à la mairie de Laguene pour se rendre en cortège au monument aux morts de la commune où le Maire, Roger Chassagnard, a présidé la cérémonie de commémoration de la victoire et de la paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice de 1918 et d'hommage à tous les morts pour la France.

Il a ensuite procédé à l'appel aux morts en présence des porte-drapeaux de l'association des anciens combattants et des élus de la commune.



Destins communs de deux poilus de Laguenne Par Patrick Vignaud

« Mort pour la France » : Tous les ans, pendant les cérémonies du 11 novembre, cette mention résonne devant les monuments aux morts, comme un écho au sacrifice des enfants du village qui ont donné leur vie lors de la première guerre mondiale.

A Laguenne, parmi les 39 jeunes Guennois morts pendant ce conflit, le sort de deux d'entre eux mérite sans doute d'être sorti de l'oubli. En effet, Antoine Barbazange et Jean Caquot sont tombés au champ d'honneur le même jour, le 3 juin 1918, au cours des terribles combats que le 92^{ème} RI a menés dans l'Aisne pour contrer l'avancée de l'armée Allemande qui marchait sur Paris.

Début juin, leur bataillon reçoit l'ordre de rejoindre Silly-la-Poterie où il arrive dans la nuit du 2 au 3. Dès la nuit même, la 5^{ème} compagnie qui compte dans ses rangs les deux Guennois, part au combat sur des terres qu'elle ne connaît pas, dans la région de l'Ourcq...

L'enfer débute très vite quand ce groupe de soldats est pris sous des bombardements intenses et surpris par la mitraille ennemie, installée à seulement quelques mètres de leur tranchée. Les actes de courage se multiplient et dans la matinée du 3 juin, les gradés français refusent de répondre aux injonctions allemandes qui leur demandent de se rendre.

Après plusieurs assauts repoussés, les obus allemands détruisent la tranchée vers 15 heures, tuant un grand nombre de poilus... La position Française est alors prise d'assaut et les combats se poursuivent au corps à corps avant que les Français ne reçoivent l'ordre de se replier. Le comble de l'horreur vécue par Antoine, Jean et leurs compagnons sera atteint quand leur compagnie, coincée sur une berge de l'Ourcq, sera à court de munitions pour poursuivre le combat... Le journal de marche du régiment estime les pertes allemandes de ce jour-là à plusieurs centaines de morts. Dans ce même document, il est également fait état de six tués et 46 disparus français et du comportement héroïque de la 5^{ème} compagnie. Le corps du caporal Jean Caquot ne sera jamais retrouvé et son décès sera fixé au 3 juin 1918, par un jugement du tribunal de Tulle, rendu le 17 décembre 1921. Porté disparu dans un premier temps, puis considéré comme « présumé prisonnier » par la suite, Antoine Barbazange sera identifié grâce à des photos et de la correspondance trouvées sur lui. Sa dépouille sera enterrée provisoirement avec ses frères d'armes, dans une carrière proche des zones de combats. Elle sera rapatriée à Laguenne le 9 juin 1921, où une cérémonie très émouvante le conduira jusqu'au cimetière où il repose parmi les siens.



Boucherie

Privés de boucher depuis bientôt 2 ans, les Guennois ont à nouveau vu le rideau se lever sur un commerce qui leur faisait cruellement défaut. « Nous avons vu l'annonce et avons contacté la Mairie, un rendez-vous a été convenu avec Monsieur le Maire afin de visiter le commerce explique Henri Carite qui a repris l'établissement avec son épouse Jeanne, on est vite tombés sous le charme de la région, ce côté terroir et semi urbain nous correspondant parfaitement ». Meilleur apprenti de son département (Haute Garonne) puis de la région Midi-Pyrénées, Henri n'a pas hésité à faire son baluchon pour perfectionner ses techniques en se délocalisant jusque dans la région parisienne. « On ne va travailler qu'avec des producteurs locaux et des produits labellisés comme « l'Or Rouge » pour le bœuf ou le label « Baronet » pour l'agneau précise encore le néo Guennois ». L'activité traiteur du commerce est gérée par Jeanne qui affiche elle aussi une belle carte de visite (diplômée des écoles hôtelières de Souillac puis de Toulouse). « On ne va pas se lancer dans ce qu'on ne connaît pas explique Jeanne dans un grand sourire



quand on lui parle de 'farcidures', mais on espère bien faire découvrir le vrai cassoulet aux Corrèziens... ». Un peu stressés par l'ouverture, les deux commerçants sont ravis de l'accueil que leur ont réservé les Guennois. « On remercie les élus locaux qui ont vraiment tout fait pour faciliter notre installation ont rajouté Jeanne et Henri. La mairie a également pu mettre à notre disposition un appartement nouvellement rénové et à proximité du commerce».

Les locaux de la boucherie ont été rénovés intérieurement et extérieurement. Le matériel racheté par la municipalité a été entièrement révisé, remis à niveau, modifié ou changé suivant l'état pour donner entière satisfaction.

Nouveautés à Laguenne-sur-Avalouze



Prothésiste
Ongulaire
à domicile

Tulle et alentours
Tel: 07-66-60-77-30
Mail: procandynails@gmail.com
candys_nails



Pour les ongles pétillants c'est Candy's Nails qu'il faut appeler !

Installée depuis Octobre 2021 en tant que prothésiste onguilaire à Laguenne-sur-Avalouze, elle se déplace chez vous pour embellir vos mains ! Pose de capsules, de gel ou de vernis semi-permanent, avec des paillettes, des dessins, des strass ou des stickers, autant d'options pour vous faire plaisir.

Besoin de prendre soin de vous, ? N'hésitez pas à contacter Mélanie par une séance de détente et de bien-être. Elle se déplace à votre domicile pour un petit moment d'évasion. Epilation, modelage du corps, amincissement, gym douce, automassage.....Bref, que du bonheur...

NOUVEAU
À LAGUENNE
SUR AVALOUZE
ET ALENTOURS

ESTHÈMove

ESTHÉTICIENNE À DOMICILE
ET
ANIMATRICE DE FITNESS



- ÉPILATIONS
- SOINS VISAGE
- MODELAGES CORPS
- MANUCURES
- BEAUTÉ DES PIEDS
- VERNIS SEMI PERMANENT
- AMINCISSEMENT



NHÉSITÉS PAS À
ME CONTACTER

- GYM DOUCE (PILATES, YOGA...)
- RENFORCEMENT MUSCULAIRE
- CARDIO TRAINING
- AUTO MASSAGE



Mélanie Bron
www.esthemove.fr
06 29 45 71 22





INSTANCE DE COORDINATION
DE L'AUTONOMIE

DE **TULLE CAMPAGNE SUD**

Foyer Logement - Square René Cassin
19150 LAGUENNE
05.55.26.16.22



Un réseau de solidarité : les Voisineurs

Le vieillissement de la population et la politique de maintien à domicile permettent certes aux personnes âgées de rester plus longtemps chez elles mais ont cependant pour conséquence l'accroissement de l'isolement et de la solitude.

Une visite, un coup de fil... Ces petits gestes changent la vie des personnes âgées. Consciente de la situation de certains séniors de Tulle Campagne Sud, Familles Rurales s'est associée avec la MSA, la CARSAT, le Conseil Départemental et l'Instance de coordination de l'autonomie de Tulle Campagne Sud pour mettre en place le dispositif « **Voisineurs** ».

Un Voisineur est un bénévole qui a envie d'être utile en rendant visite à des personnes isolées et qui compte sur le lien social pour bien vieillir. Une personne ouverte d'esprit, à l'écoute et qui respecte les différences. Voisiner : C'est rendre visite à des personnes isolées (géographiquement, socialement, loin de leur famille...) pour discuter, lire le journal, passer un moment convivial. La durée des visites est variable selon la disponibilité du bénévole (les conditions de visites sont vues avec le bénévole et la personne visitée).

Les objectifs sont la lutte contre l'isolement, le développement des rencontres intergénérationnelles et la prévention des risques liés au vieillissement.

Voisiner c'est SURTOUT faire partie d'un réseau.

Toute personne intéressée pour devenir bénévole pour effectuer les visites sera la bienvenue.

Ce dispositif est mis en place sur 13 communes du territoire : Cornil, Ladignac, Le Chastang, Sainte Fortunade, Laguenne, Lagarde Enval, Marc la Tour, St Bonnet Avalouze, Pandrignes, Chanac les Mines, St Martial de Gimel, Les Angles, St Priest de Gimel.

**Pour tout renseignement et/ou si vous souhaitez bénéficier
d'une visite ou devenir bénévole contacter nous !!
Instance de Coordination pour l'Autonomie au 05 55 26 16 22
icgtes@orange.fr**



INSTANCE DE COORDINATION
DE L'AUTONOMIE

DE **TULLE CAMPAGNE SUD**

Foyer Logement - Square René Cassin
19150 LAGUENNE
05.55.26.16.22

SERVICES ET ACTIONS DE L'ICA

Peut-être vous a-t-on déjà recommandé de vous rapprocher d'une Instance de Coordination de l'Autonomie (ICA) pour des informations dont vous auriez besoin. Mais qu'est-ce que c'est ? Conventionnées avec le Département, les instances de coordination de l'autonomie sont au nombre de 29. **A vocation cantonale, elles ont pour objet l'information, la coordination, l'animation et l'aide en faveur des personnes âgées du canton concerné.**

Elles assurent également la coordination entre les services à domicile, les établissements médico-sociaux et les établissements hospitaliers dans le cadre de la politique développée en faveur des personnes âgées dudit canton.

Le point information de chaque instance cantonale de gérontologie est en mesure de communiquer les services et activités à disposition des personnes âgées.

A Laguenne sur Avalouze, au Foyer Logement René Cassin se trouve le bureau de l'instance de coordination de l'autonomie de tulle Campagne Sud.

Deux salariées coordinatrices et administratives interviennent sur les communes de : **Chanac les Mines - Cornil - Ladignac - Lagarde Marc La Tour - Laguenne sur Avalouze - Le Chastang - Les Angles Pandrignes - St Bonnet Avalouze - Ste Fortunade - St Martial de Gimel - St Priest de Gimel.**

Le bureau est ouvert du lundi au jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 - le vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Le Mardi après midi le bureau est fermé au public.

Le point Information et l'aide administrative

- Accueil physique et téléphonique.
- Informations sur les différentes aides et services existants pour les personnes en perte d'autonomie ou handicapées.
- Mise à disposition de documentation et de dossiers sur diverses aides éventuelles.
- Aide et accompagnement dans les différentes démarches administratives ou le remplissage de dossier .

Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, les secrétaires peuvent se rendre à votre domicile.

La coordination

- Visite à domicile pour définir les besoins et mettre en place un plan d'intervention, montage de dossiers sur diverses aides éventuelles.
- Organisation du maintien à domicile.
- Coordination avec les différents intervenants médico-sociaux et orientation vers les organismes et professionnels compétents.
- Accompagnement et suivi régulier.
- Préparation du retour à domicile après une hospitalisation.

Les animations

- Organisation en octobre (dans le cadre de la semaine bleue) d'un après-midi récréatif avec spectacle et goûter.
- Organisation de différents ateliers d'animation :
 - ◇ **Marche avec bâtons** les lundis matin 9h30-11h30,
 - ◇ **Atelier « Equilibre »**, les Mardis de 15h30 à 16h30 à Laguenne,
 - ◇ **Atelier Pilate**, les jeudis de 9h -10h, 10h15-11h15 et vendredi 17h30-18h30 à Laguenne-sur-Avalouze,
 - ◇ **Réseau voisinier**, visite de bénévoles au domicile dans le cadre de la lutte contre l'isolement des personnes.

Le service mandataire

- Evaluation des besoins, établissement d'un devis gratuit et constitution du dossier employeur.
- Tâches administratives liées à l'emploi de personnel à domicile : recherche de salarié, contrat de travail, fiches de payes, déclarations sociales, démarches auprès de divers organismes ...
- Gestion des remplacements lors d'absence du salarié (congés payés, maladie ...)
- Information et conseil dans les fonctions d'employeurs

L'instance ne se substitue pas à l'employeur



Legs FLEYGNAC

Comme tous les ans à la même date, les élus Guennois et les membres du CCAS ont respecté les dernières volontés que Madame Alexandrine Marie Fleygnac a exprimées dans un testament qui fait de la commune de Laguenne sa légataire universelle. Après avoir lu cet acte qui demande également que la municipalité récompense tous les ans une ou deux personnes méritantes, Didier Seigne, président du CCAS de la commune a remis ce don à Monsieur Alain Salesse qui est omniprésent aux cotés de sa maman. Après avoir salué le mérite du récipiendaire, Roger Chassagnard a invité l'assemblée à un vin d'honneur au cours duquel les contraintes sanitaires ont été scrupuleusement respectées. La cérémonie s'est poursuivie au cimetière communal où la tombe d'Alexandrine Marie Fleygnac a été fleurie par des élus et des membres du CCAS.



Rubans du patrimoine



Saint-Martin pour les uns, Saint-Calmine pour les autres, l'église de Laguenne a été au cœur des débats à l'occasion de l'inauguration de la plaque du prix départemental "Les rubans du patrimoine", récompensant sa restauration. La manifestation a débuté par une visite de l'édifice culturel, commentée par Véronique Latreille de Lavarde, conservatrice déléguée des antiquités et objets d'art. Ponctué de quelques anecdotes historiques comme le vol de la colombe eucharistique en 1906 ou la vente de la chasse en 1841, les commentaires de Véronique Latreille de Lavarde ont également évoqué les travaux effectués de 2016 à 2018 et rappelé les trésors conservés encore dans cette église (une trentaine d'objets inscrits ou classés auprès des monuments historiques).

« Le porche de Laguenne est pavé de galets de rivière a expliqué la conservatrice déléguée et sur le mur à droite on y remarque la pierre gravée de l'épithaphe de Stephanus qui a été classée « Monument Historique » en 1925. Revenus au chaud dans la salle du conseil municipal, l'assemblée a ensuite écouté le maire de Laguenne féliciter nommément les entreprises qui ont travaillé sur ce chantier et remercier tous les acteurs qui ont participé au financement d'une opération qui a été chiffrée à 545 000 € ventilés sur 3 exercices budgétaires.

Tour à tour, le président de l'association des maires de la Corrèze, le délégué régional de la fondation du patrimoine, le représentant de la fédération du bâtiment et Matthieu Doligez, secrétaire général de la préfecture ont salué la qualité du travail effectué et félicité le conseil municipal pour son action de protection du patrimoine architectural et pour sa mise en valeur. La cérémonie s'est poursuivie autour d'un buffet dressé par Henri et Jeanne Carite, les nouveaux artisans bouchers de Laguenne-sur-Avalouze.



Château de la Salvanie

■ Les travaux du château de la Salvanie progressent. La phase 2 de mise hors d'eau, hors d'air vont débiter prochainement, les entreprises ayant été retenues :

- ◆ Lot 1 : gros œuvre, renforcement : entreprise Fernandes
- ◆ Lot 2 : menuiseries bois : entreprise Malbrel
- ◆ Lot 3 : menuiseries alu : entreprise Rioux

Les murs d'enceinte quant à eux ont été entièrement restaurés et jointés, la partie entre la grange et le portail d'entrée a été reconstruite suite à un éboulement, les chapiteaux ont été posés sur les piles de l'entrée donnant sur la départementale.

Les travaux du parc avancent rapidement. La maison du vigneron commence à prendre forme.

Félicitations aux entreprises qui font un travail remarquable...



Réfection de la route à Malperdu en coopération avec l'agglomération.

Enfouissement des lignes route de la Maison Rouge par l'entreprise Inéo, mandatée par le syndicat d'électrification de Tulle.



Travaux dans les écoles



Les agents communaux des services techniques ont effectué divers travaux durant les congés d'été au sein des écoles :

- ◆ Réfection des peintures dans les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école élémentaire,
- ◆ Pose de 2 tableaux numériques interactifs (un à l'école maternelle et un à l'école élémentaire),
- ◆ Installation de nouveaux jeux à l'école maternelle, réfection de la clôture et pose de panneaux occultants.



Actualités travaux



Pose d'un nouvel appareil air fit au parc fitness par les agents communaux.

Réfection totale des peintures extérieures de l'ancienne gare par les agents de la commune.



Projets

Projet d'un cabinet médical et installation d'une kinésithérapeute dès le mois de juillet 2022.



La salle des fêtes de Laguenne va subir des travaux importants de rénovation énergétique : isolation et chauffage. Ce projet s'inscrit dans le plan de relance que l'état a lancé.

Dans le cadre de l'enfouissement des réseaux, 2ème tranche, en coopération avec Tulle Agglo, l'impasse du Pré Garel sera élargie et le revêtement refait entièrement après les travaux.



Animations résidence René Cassin



C'est toujours avec beaucoup d'enthousiasme que nos anciens participent aux diverses activités physiques, manuelles et jeux proposés avant de se réconforter devant une tasse de thé. Ils ont également décoré le hall d'entrée de la résidence pour les fêtes de fin d'année.



Restaurant du coeur, campagne 2021/2022

■ Une nouvelle campagne d'hiver a débuté à TULLE, dans la zone de la Solane, le 22 novembre 2021. Les bénévoles des Restos du Cœur accueilleront les bénéficiaires pour une distribution de l'aide alimentaire tous les lundis et jeudis, de 9 H 30 à 11 H 30 et de 13 H 30 à 16 H 30 selon les rendez-vous fixés lors des inscriptions, en dehors des cas d'urgence. Pour s'inscrire, il est souhaitable de prendre rendez vous. (Tel : 05.19.07.72.91—adresse mail : ad19.tulle@restosducoeur.org).

Site internet



Comme promis voici le lien pour accéder au nouveau site internet de la commune :

<https://laguenne-sur-avalouze.fr/>

Ce nouveau site sera régulièrement mis à jour et agrémenté des nouvelles de notre commune.

Contrat d'apprentissage

■ La commune de Laguenne-sur-Avalouze a signé avec le jeune Emile Laub un contrat d'apprentissage de 9 mois lui permettant de valider les modules manquants pour son CAP auprès des services techniques « Emile est encadré par un maître de stage explique le maire de la commune et ce contrat va lui permettre aussi de découvrir le monde du travail pendant cette période ». Le C.S.F.A. est géré par les PEP 19 qui propose une pédagogie adaptée et individualisée. Les apprentis bénéficient également d'un accompagnement avant la signature de leur contrat d'apprentissage et d'un suivi régulier en entreprise. Cette formation en alternance devrait donc permettre à Emile d'obtenir un certificat d'aptitude professionnel (CAP) qui sera un précieux passeport pour son avenir professionnel.



Félicitations à notre tout jeune diplômé !

Alexis, apprenti au sein des services techniques de la commune, vient d'obtenir son CAPA de Jardinier Paysagiste avec mention « assez bien ». Nous ne pouvons que l'en féliciter.



Le Souvenir Français : visite à un ancien

Centenaire depuis mars 2021, fidèle au comité de Tulle-Haute Corrèze du Souvenir Français, Jean Amathieu a reçu à son domicile de Laguenne-sur-Avalouze la visite de la déléguée Générale de la Corrèze Jacqueline Daurat, accompagnée des membres du bureau du comité de Tulle : la présidente d'honneur Maguie Clique, Pierre Claude (président par intérim), Éric Prissette (trésorier) et Patrick Ferté (secrétaire).

Trésorier du Comité pendant 15 ans, puis Vice-président aux côtés de Maguie Clique qui succéda à son époux le Colonel Clique président fondateur, Jean Amathieu est considéré comme le sage du comité. Il est titulaire de la Médaille de vermeil avec bélière laurée du Souvenir Français.

A l'occasion de cette visite ses amis lui ont remis le livre du Souvenir Français à travers les siècles que le Président National Serge Barcellini avait dédié à son intention lors de sa visite en Corrèze en juin 2021 et une médaille du Souvenir Français. Le verre de l'amitié et un buffet ont permis d'écouter les souvenirs des deux anciens Guennois, Jean et Maguie, et de constater que leur mémoire était intacte et la vivacité d'esprit toujours présente.





Vous souhaitez améliorer votre habitat ? L'agglo vous accompagne montage de dossier - financements - ingénierie



Tulle agglo a lancé son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Elle permet aux propriétaires occupants et bailleurs de réhabiliter leurs logements.

70% des foyers sont éligibles et **100%** des bailleurs privés.

Vous pouvez ainsi bénéficier de :

- ✓ conseils
- ✓ aides financières*(État, ANAH, Tulle agglo, Département, Communes**) pouvant atteindre jusqu'à 80% de prise en charge
- ✓ une assistance gratuite tout au long de votre projet
- ✓ déduction fiscale
- ✓ avance de subvention
- ✓ prêt travaux à Taux Zéro %****

* Sous certaines conditions

** Pour les communes de Cornil, Corrèze, Laguenne-sur-Avalouze, Sainte-Fortunade et Tulle en zone RU

*** Sous réserve de modifications

LE + DU DISPOSITIF

Un accompagnement gratuit et personnalisé : conseil et visite du logement, réalisation de diagnostic énergétique, aide à l'élaboration du projet, simulation financière des aides, prise en charge des dossiers de subvention, suivi administratif jusqu'au versement des subventions.

LES PRÉREQUIS

- Seuls les projets non commencés peuvent être financés
- Les travaux doivent obligatoirement être réalisés par des entreprises

LES 7 ÉTAPES-CLÉS DU PROJET



Contact avec l'animateur de l'OPAH (SOLHA ou SELI)



Visite du logement





Pour qui ? Quels engagements ? Quels travaux ?

Pour qui ?	Sous quelles conditions ?	Quels engagements pour le bénéficiaire ?	Quels sont les travaux éligibles ?
Propriétaires occupants 	<ul style="list-style-type: none"> Résidence principale Logement de plus de 15 ans Sous condition de ressources Réalisation d'un diagnostic selon le type de travaux 	<ul style="list-style-type: none"> Occupation du logement pendant 6 ans après les travaux Ne pas débiter les travaux avant accord des financeurs Réalisation des travaux par des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> Réhabilitation d'un habitat indigne ou très dégradé Sécurité et salubrité du logement Amélioration des performances énergétiques Adaptation pour l'autonomie à la personne
Propriétaires bailleurs 	<ul style="list-style-type: none"> Location à usage de résidence principale (pour les ménages) Logement de plus de 15 ans Réalisation d'un diagnostic Obligation d'une amélioration de la performance énergétique du logement 	<ul style="list-style-type: none"> Conventionnement des loyers pour une durée de 9 ans après travaux Location à des ménages soumis à condition de ressources Ne pas débiter les travaux avant accord des financeurs Réalisation des travaux par des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> Réhabilitation d'un habitat indigne ou très dégradé Sécurité et salubrité du logement Amélioration des performances énergétiques Adaptation pour l'autonomie à la personne Travaux réalisés à la suite d'une procédure RSD (Règlement Sanitaire Départemental) ou d'un contrôle de décence



3 Réalisation de plusieurs scénari de travaux



4 Choix du scénario par le bénéficiaire et réalisation des devis



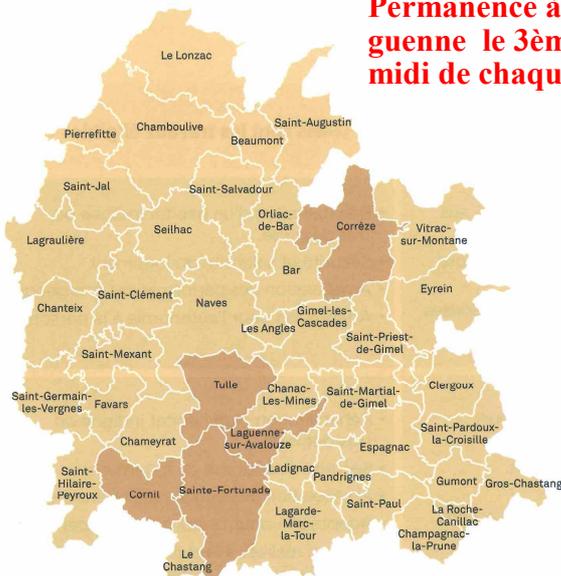
5 Plan de financement et dépôt du dossier de demande de subventions



6 Réalisation des travaux après l'aval des financeurs



7 Versement des aides



Permanence à la mairie de Laguenne le 3ème vendredi après-midi de chaque mois

Qui contacter ?

✓ Pour l'OPAH

SOLIHA
 contact.correze@solihia.fr
 05 55 20 58 66
 14 avenue Victor Hugo 19000 Tulle

✓ Vous habitez en zone de bonification de l'OPAH-RU (centres-bourgs et centre-ville de Cornil, Corréze, Laguenne-sur-Avalouze, Sainte-Fortunade et Tulle)

SELI
 opahrutulleagglo@se-limousin.fr
 05 55 10 43 25
 116 avenue Victor Hugo 19000 Tulle

LE BONUS, L'OPAH-RU

Un dispositif complémentaire existe pour les communes de Cornil, Corréze, Laguenne-sur-Avalouze, Sainte-Fortunade et Tulle : l'OPAH-RU (Renouvellement Urbain).

Il permet aux propriétaires occupants et bailleurs de bénéficier d'une bonification des aides si leur logement se trouve en centres-bourgs ou centre-ville de ces 5 communes.

Pour connaître le périmètre concerné, plus d'infos sur aides-habitat.agglo-tulle.fr

Plus d'infos
aides-habitat.agglo-tulle.fr





Le vol par fausse qualité ou par ruse



Le vol par fausse qualité ou par ruse est une forme de vol bien particulière, généralement non-violente mais qui repose sur la tromperie.

Notre département n'est pas épargné par ce genre de méfait et ce sont les personnes âgées qui sont les principales victimes de ce genre d'escroquerie. En effet, les individus en cause basent leur action sur le fait que les seniors sont parfois isolés, physiquement

affaiblis, détenteurs d'argent liquide ou d'objets de valeur mal protégés.

Un ou plusieurs individus usurpent une fausse qualité ou inventent un prétexte pour s'introduire dans votre domicile et détournent votre attention dans l'objectif de vous dérober vos objets de valeur et vos liquidités. Ils se présentent souvent à deux, l'un retenant votre attention pendant que l'autre fouille les lieux et vole vos biens.

Pour rentrer dans votre domicile, les voleurs peuvent :

- inventer toutes sortes de prétextes : simulation d'un malaise, besoin de boire un verre d'eau, nettoyer une tâche,...
- prétendre une fausse qualité : faux gendarmes, pompiers, employés de mairie,...
- se présenter comme étant des employés du gaz, des eaux, de la Poste, éboueurs,...

COMMENT VOUS PROTÉGER ?



- ▶ **Limitez l'accès à votre domicile**, équipez votre porte d'un judas et d'un entrebâilleur, vous pouvez aussi parler à travers la porte. Lorsque la personne se présente à l'interphone ou à votre porte n'ouvrez jamais immédiatement, demandez à voir une carte professionnelle ou un justificatif de passage même si la personne est en tenue de travail. En cas de refus, ne la laissez pas entrer.
- ▶ **N'hésitez pas à effectuer un contre-appel** pour vérifier que la venue de la personne qui se présente chez vous est bien officielle. Utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance ou les factures, numéros d'appels d'urgence) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente. Si vous ne parvenez pas à joindre le service en question, proposez un autre rendez-vous à la personne afin de procéder aux vérifications nécessaires.
- ▶ Lorsque vous êtes avisé du passage d'une personne par téléphone, par courrier ou par voie d'affichage dans le hall de votre immeuble, **assurez-vous** auprès de l'organisme, éventuellement dans certains cas de la mairie, **de la réalité de cette visite**. Dans la mesure du possible, demandez à un membre de votre famille, un voisin, un ami, d'être présent le temps de la visite.
- ▶ **Ne divulguez en aucun cas** l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.
- ▶ **N'indiquez pas sur votre boîte aux lettres** « Monsieur ou Madame Y », « Veuf ou Veuve X » vous donneriez des indications comme quoi vous vivez seul (e).
- ▶ **Ne conservez pas trop d'argent liquide** chez vous.

SI VOUS LAISSEZ ENTRER UNE PERSONNE CHEZ VOUS

► Dans la mesure du possible, demandez à un membre de votre famille, un voisin, un ami, d'être présent le temps de la visite.

► Ne la laissez pas sans surveillance, suivez-la dans ses déplacements.

► Si elle vous incite à la suivre à l'extérieur en prétextant par exemple vouloir des renseignements sur une maison ou un terrain à vendre dans le voisinage, prenez le temps de verrouiller toutes les issues de votre habitation car un complice pourrait profiter de ce subterfuge pour s'introduire chez vous.

► Après le passage d'un inconnu, vérifiez toujours la présence de vos numéraires et objets de valeur.

► Ne signez aucun document dont vous ne comprenez pas clairement le sens.



DEUX EXEMPLES :

► Un faux plombier se présente chez vous afin de contrôler votre installation suite à une fuite d'eau importante chez votre voisin. Il vous demande d'effectuer avec lui des vérifications et en profite pour vous subtiliser des objets de valeurs.

► Un faux employé EDF se présente au domicile d'un particulier qui le laisse entrer chez lui après qu'il lui ait indiqué venir vérifier l'installation électrique. Après avoir fait son inspection, ce dernier repart. Quelques instants plus tard, de faux gendarmes ou policiers (avec brassard, blouson et/ou carte) se présentent. Ils indiquent à la victime que la personne reçue était un voleur. Ensuite, ces individus demandent au particulier de vérifier que sa carte bancaire ou des valeurs (numéraire, bijoux, or...) n'ont pas été dérobées. Ils l'accompagnent. Ensuite, un des deux individus occupe la victime à remplir des papiers pendant que son complice va récupérer discrètement les objets de valeurs montrés quelques minutes auparavant.



VOUS ÊTES VICTIME D'UN VOL « PAR RUSE »

► Ne paniquez pas.

► Prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17. Votre réactivité permettra une intervention rapide visant à interpeller les auteurs.

► Donnez toutes les informations utiles aux gendarmes : adresse de votre domicile, description des auteurs (taille, vêtements,...), le mode opératoire succinct, éventuellement du véhicule utilisé (modèle, couleur, immatriculation) et du préjudice.

► Ne touchez à rien chez vous en attendant l'intervention des gendarmes qui rechercheront les traces et indices laissés par les malfaiteurs.

► Déplacez-vous à la gendarmerie de votre secteur pour déposer une plainte.



Cellule Prévention Technique de la Malveillance
Groupement de gendarmerie de la Corrèze



Les gamins d'abord

L'association des parents d'élèves des écoles de Laguenne-sur-Avalouze « Les gamins d'abord » a tenu son assemblée générale qui a permis de faire le bilan de l'année passée. Malgré les circonstances sanitaires, les responsables ont continué à proposer des actions au profit des enfants des 2 écoles de la commune. En décembre, les « Gamins d'abord » ont organisé une vente de sapins de Noël et de chocolats. Les gourmands ont pu aussi commander des chocolats pour Pâques. Au printemps, les bénévoles ont innové en proposant une vente de plants de fleurs et de légumes. « Toutes ces manifestations ont permis à l'association de remettre un chèque de 1500 € aux nouvelles direc-



trices des écoles maternelle et élémentaire explique la présidente Elodie Piquemal, c'est deux fois moins que l'an passé, ce gros manque à gagner s'explique par l'annulation du loto et de la fête des écoles, 2 années consécutivement... » La somme allouée permet de compléter le budget des 2 coopératives avec lesquelles les enseignants organisent des sorties culturelles, des activités pédagogiques et achètent du matériel pour les classes. L'année prochaine, des élections se tiendront pour élire un nouveau bureau. « Toutes les candidatures seront bienvenues pour relayer les parents investis qui passeront la main puisque leurs enfants rentreront au collège poursuit la présidente, nous comptons sur l'aide d'autres parents d'élèves pour poursuivre nos actions ».

Dans le vent et la pluie, les bénévoles de l'association Les Gamins d'abord ont été ravis d'accueillir parents, enfants et enseignantes des écoles maternelle et élémentaire de Laguenne, ce samedi après-midi, 4 décembre, sous le préau salvateur ! Au programme de cet après-midi festif, plein de nouveautés !

Les familles qui sont venues retirer leurs commandes de sapins « made in Corrèze » et de chocolats belges ont pu goûter sur place. Gâteaux, crêpes et boissons chaudes ont quelque peu réchauffé les visiteurs.



Elles ont pu aussi acheter une multitude de décorations de Noël, élaborées en classe et dans le cadre des ateliers périscolaires ainsi que des jouets d'occasion.

Le tout en musique ...de Noël ! Et sous l'œil attentif du Père Noël qui a distribué des friandises aux enfants sages !

Les membres de l'Association remercient chaleureusement les enseignantes, les animateurs du temps périscolaire, les enfants et leurs parents, sans oublier le Père Noël, qui ont contribué à la réussite de ce moment convivial !

Rentrée scolaire

La rentrée de l'élémentaire

C'était à nouveau l'effervescence sous le préau de l'école élémentaire où les élèves ont fait connaissance avec 3 nouvelles maîtresses venues compléter une équipe pédagogique modifiée après 2 départs à la retraite et une mutation en juin dernier. En provenance de l'école de la Croix de Bar de Tulle, c'est Hélène Badefort qui assure la direction de cette école qui accueille 101 élèves cette année (effectif stable). Elle a en charge les élèves du CP, Marielle Hilaire-Neyrat s'occupe des CE1 et Alice Brigoulet des CE2. Les grands des cours moyens sont confiés aux 2 autres nouvelles enseignantes : Marine Dumond pour les CM1 et Céline Delbègue pour les CM2. « Le protocole « COVID » fait bien sûr partie de nos préoccupations explique Hélène Badefort qui précise que les parents ont interdiction de pénétrer dans la cour. Pour les CM1 et CM2 les entrées et sorties se font par le portail de gauche de l'avenue du Puy du Jour et pour les CE1 et CE2 par le portail de droite. Les élèves du CP sont accueillis au portail de la passerelle du bas, coté rue des armuriers ». Pour la sortie des élèves après la garderie ou bien après les séances de périscolaire, elle se fait uniquement par la passerelle.



La rentrée à la maternelle

Native de l'île d'Oléron et en provenance de l'école maternelle d'Ussel, c'est Valentine Combeau, nouvelle directrice de l'école maternelle de Laguenne qui a ouvert en grand le portail de la cour de l'école à une cinquantaine de jeunes élèves (effectifs en hausse de 10%). « J'ai débuté ma carrière en 2019 à Brive à l'école Roger Gouffault avant de rejoindre celle d'Ussel en 2020 explique la remplaçante de Sylvie Damond qui a fait valoir ses droits à la retraite, les rentrées scolaires sont toujours un peu stressantes surtout quand on découvre une nouvelle école.... ». En charge de la grande section qui compte une quinzaine d'élèves, Valentine Combeau sera épaulée par Eric Chassagnard qui s'occupera des plus petits (22 élèves) et Valérie Nicolas de la moyenne section (15 élèves). Covid oblige, le protocole mis en place au printemps dernier est à nouveau appliqué et une garderie propre à la maternelle a été aménagée dans la salle municipale qui jouxte l'école maternelle. « A la cantine aussi, les petits de la maternelle sont séparés des grands de la primaire explique la directrice, pour que les élèves ne se croisent pas et chaque classe a sa propre table... ».



Activités périscolaires

Durant le temps périscolaire, les enfants pour leur plus grand plaisir, sont allés décorer le restaurant scolaire. Ils ont également pratiqué des activités sportives et manuelles, créé des décorations sur le thème de Noël (pliage de vieux livres en forme de sapins) qu'ils ont pu emmener chez eux ainsi que des menus qui ont été disposés devant chaque assiette, des petits comme des grands, des jeunes comme des moins jeunes, le jour du repas de Noël le jeudi 16 décembre.



Rando à Forgès

Dans la fraîcheur matinale mais sous un soleil radieux, les élèves de cycle 3 ont crapahuté sur une boucle de 10 km tandis que les plus petits de cycle 2 ont fait 7,8 km. Tout le monde s'est retrouvé à l'arrivée au stade Forgès.



Repas de Noël au restaurant scolaire

■ Comme le veut la tradition, cette année encore le repas de Noël a été servi aux enfants fréquentant le restaurant scolaire ainsi qu'aux personnes résidant au Foyer Logements. La bûche de Noël a régalé les convives, grands et petits. Ce moment de convivialité permet d'annoncer les vacances scolaires que les enfants attendent avec impatience. Au menu, mousse de canard, émincé de chapon sauce forestière, pommes pin et bien sûr la traditionnelle bûche de Noël. Les enfants ont eu la joie de découvrir devant leur assiette, la carte du menu du jour décorée par leurs camarades pendant les activités périscolaires.



Visite du Père Noël



Le jeudi 16 décembre, après le repas de Noël, le Père Noël, accompagné de ses rennes, a pointé le bout de son traineau, à l'école élémentaire pour commencer puis à l'école maternelle au moment où les plus petits se réveillent de la sieste.

Chargé de livres pour les petits comme pour les grands, le vieil homme barbu et tout de rouge vêtu a procédé à la distribution des cadeaux sans transiger sur les dispositions mises en place pour

lutter contre la Covid 19.

Petits et grands émerveillés par le personnage légendaire, ont ensuite pu déguster un petit goûter distribué par la municipalité, chacun se promettant d'être bien sage dans l'espoir qu'il revienne très prochainement.



Les 100 ans du doyen



Les Amitiés Guennoises reprennent peu à peu leurs activités et éprouvent toujours autant de plaisir à se retrouver entre amis, souvent autour d'une bonne table mais aussi pour quelques promenades d'un jour comme celle effectuée du côté de Spontour il y a quelques temps. Lors du dernier repas 'Tête de veau', les dirigeants de l'association n'ont pas manqué de fêter les 100 ans de leur doyen Jean Amathieu. « La pandémie nous a empêchés de le fêter en temps voulu (en mars 2021) explique la présidente Michelle Chambaudie, mais on se souvient tous que c'est notre ami

Jean qui a relancé le club en 1991 ». La présidente a également évoqué les prochaines manifestations qui seront proposées aux adhérents : « le 14 novembre nous avons organisé un concours de belote à la salle des fêtes de Laguenne en respectant bien sûr les mesures sanitaires qui sont en vigueur et le 25 du même mois, nous nous sommes retrouvés pour un premier repas farci-dures !! ». Après avoir évoqué le goûter de Noël qui sera offert aux adhérents en fin d'année, Michelle Chambaudie a rappelé que les Amitiés Guennoises se retrouvaient tous les jeudis après-midi au siège du club (ancienne gare de Laguenne) pour des parties de scrabble ou de belote acharnées. Toutes les personnes intéressées par les activités de l'association sont invitées à prendre contact au 06-12-44-26-11.

Les Vallées du Tacot

Au 2e semestre 2021, le club « les vallées du tacot » a repris quelques activités .

Une sortie a eu lieu en Dordogne le 13 octobre. Une trentaine d'adhérents a pu se retrouver au cours d'une promenade à Domme et aux jardins de Marqueyssac. Journée ensoleillée qui avait un goût de retrouvailles pour la joyeuse bande d'amis.



Ensuite 2 concours de belote (le 21 octobre et le 25 novembre) ont rassemblé une cinquantaine de participants.

L'assemblée générale du club a eu lieu le dimanche 5 décembre à 9 h 30 à la salle de St Bonnet.

Pour 2022, le club proposera, si les conditions sanitaires le permettent, d'organiser des repas, un voyage en France de 5 jours, une sortie à Castres pour le Carnaval vénitien, et autres activités non définies à ce jour.

Les balades du mardi après midi ont toujours lieu les 1er et 3e mardis du mois.

Renseignements auprès de Marie-Claude Nadaud au 06 87 48 86 15

Amitiés Guennoises

C'est avec enthousiasme que les adhérents (es) des Amitiés Gennoises, se sont retrouvés pour l'assemblée générale au mois de septembre avec un bon repas au Relais St Jacques. Quelques jours plus tard, une sortie d'une journée à Spontour avec une balade en gabare sur la Dordogne suivie d'un repas au restaurant Le Triolet, puis visite du Viaduc des Rochers Noirs par l'ancienne voie du tacot, en octobre, un repas tête de veau préparé et servi par M. Fraysse de Corrèze, en novembre, un concours de belote et un repas farcidures au restaurant L'Etape (farcidures toujours aussi délicieuses). Pour clôturer cette fin année, un goûter sera offert aux adhérents(es).



En 2022, un projet de sortie au Pays Basque est envisagé sur plusieurs jours, sortie annulée en 2020.

La présidente souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Boule guennoise

« Ce rapport se doit d'être moral et le moral remonte vers le beau fixe » s'est exclamé le président Patrice Georges en ouvrant l'assemblée générale de la Boule Guennoise et du Pays de Tulle. En présence de Roger Chassagnard maire de la commune, Christian Guyonnet adjoint à la vie associative et Alain Tampon, président du comité départemental de boule Lyonnaise, la vingtaine d'adhérents réunis ont ensuite écouté le rapport d'activités présenté par Jean-François Hochart, secrétaire général du club. Si les bons résultats du championnat départemental de jeu provençal ont été salués avec une triplette demi-finaliste qui rate de peu la qualification pour les championnats de France, c'est une saison bouliste fortement perturbée par la crise sanitaire qui a été retracée et commentée. « Mais notre club a plutôt bien traversé la tourmente a déclaré Jeff Hochart, la fédération Française de Sport Boule a une nouvelle fois labellisé la BGPT... seuls 6 clubs sur les 76 de la ligue nouvelle aquitaine figurent au palmarès de cette distinction ». Le maire s'est ensuite félicité du dynamisme de la doyenne des associations Guennoises et le président du comité a rappelé que si la Corrèze n'avait perdu qu'une cinquantaine de licenciés durant la crise, le club de Laguenne était celui qui en avait perdu le moins. Autour de midi, les boulistes se sont retrouvés pour un repas offert par le club. La journée s'est poursuivie sur les terrains de lyonnaises avec quelques parties acharnées entre amis.



Comité des Fêtes



Comme les autres associations, le Comité des Fêtes de Laguenne sur Avalouze a vécu une année 2021 difficile en raison de la pandémie. À cause des restrictions sanitaires imposées, rien n'a pu être fait, ni la fête des vendanges, ni les séances du cabaret.

Une réunion réunissant une vingtaine de personnes s'est tenue le 23 novembre dernier afin de faire le point sur ce qu'il serait possible d'organiser en 2022. Il en ressort que la fête des vendanges reste soumise à l'extension ou non du COVID 19. « En l'état actuel du développement de la pandémie il est difficile de prendre une décision aujourd'hui a-t-il commenté, le sujet devra être abordé lors de notre prochaine assemblée générale en espérant que l'avenir sera plus clair ». Quant au cabaret, afin de savoir s'il sera envisageable de le relancer, les acteurs seront contactés pour connaître celles et ceux qui souhaiteraient poursuivre l'aventure. Si des artistes en herbe voulaient se joindre à eux, qu'ils se fassent connaître ils seront les bienvenus.

Par ailleurs, le comité des fêtes 2022 devra se constituer un nouveau bureau. « Que toutes celles et ceux qui veulent continuer à faire vivre notre comité se fassent également connaître. Les élections auront lieu au cours de l'assemblée générale qui se tiendra dans le courant de la première quinzaine du mois de mars 2022. Je mettrai toute mon expérience à disposition des nouveaux dirigeants afin de les guider dans leur tâche » s'est exprimé Philippe Arnich, Président.

En attendant de vous retrouver, Philippe, vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Sociétés de chasse

Saint-Bonnet-Avalouze

La saison de chasse est à moitié écoulée. Il y a eu quelques chevreuils et sangliers au tableau de chasse et aussi plusieurs renards. Quelques cerfs et biches ont été aperçus et semblent avoir élu domicile sur notre commune.

Malgré les soucis liés à la crise sanitaire nous souhaitons que la saison puisse se poursuivre normalement.

Le Président Alain Chastrusse vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



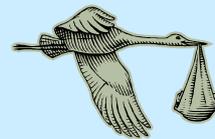
Laguenne

La société de chasse compte 23 adhérents.

La saison de chasse a débuté le 12 septembre. Cette année encore les sangliers sont très présents et font toujours des dégâts dans les prairies mais également sur les terrains autour des habitations. Comme les années précédentes, les battues sont organisées avec les chasseurs des sociétés de Ladi-gnac et Saint-Bonnet-Avalouze. Une douzaine de sangliers ont été prélevés. Il y a très peu de petit gibier (plus de lapins, quelques lièvres et quelques faisans). Les bécasses tardent à arriver chez nous. Les palombes cette année encore n'ont pas passé sur notre territoire lors de leur migration. Les nuisibles (renard, martre, et autres) ont été très présents au printemps. Beaucoup d'habitants nous ont signalé des disparitions de volailles. Nous avons transmis ces informations à la fédération départementale des chasseurs qui totalise les dégâts sur l'ensemble du département. Merci de continuer à nous signaler si vous avez eu un problème. Pour des raisons sanitaires nous avons décidé de ne pas organiser notre traditionnel concours de belote d'avant Noël. Souhaitons que nous puissions l'organiser l'an prochain.

NAISSANCES

31 juillet : Damian, Auguste MORTIER
28 septembre : Charly, Arsène BACHET
12 octobre : Léo SCHORDERET TYNECKA



MARIAGES

07 août : Alexandra BOUILLY et François-Sébastien DUMOND
16 octobre : Corinne TRASSOUDAINÉ et Frédéric EYROLLES



DECES

30 juin : Maurice, Antoine GAUTHIER
14 août : Odette, Fernande, Mathilde DELMAS épouse DEJOIE
06 septembre : Gérard, Guy GAUTIER
24 septembre : Marie-Louise PRESSET épouse CHAUSSON
25 septembre : Pierre PÉNÉLAUD
27 septembre : Irène, Marinette PELISSIER épouse LAMY
05 octobre : Claudine, Christiane JARDIN
05 octobre : Jean-Marie, Albert LECLERCQ
09 novembre : Alain, Bernard BORIE
14 novembre : Isabelle, Elisabeth REYROLLE
17 novembre : Livio GOEFFRIT CHAOUCHE
02 décembre : Paulette, Jeanne, Marie TOULZAC épouse CHABRERIE
13 décembre : Aurélie, Suzanne, Janine BÉALÉ
15 décembre : Léonard, Paul BROUSOLE
18 décembre : France, Marie, Thérèse LAURENT épouse BOUSSIGNAC





